

Ah ! daigne le Seigneur répandre à flots ses plus suaves et ses plus fortifiantes bénédictions sur ces généreux apôtres de la charité chrétienne, et maintenir, en la développant, dans ces jeunes cœurs, la sève de la vraie doctrine pour la consolation et la joie de son Eglise !

Nos sœurs religieuses du Tiers-Ordre en France seraient saintement curieuses, je pense, de savoir quel est le nombre des maisons et quelles sont les œuvres de leurs sœurs en Amérique : j'espère plus tard en donner une statistique exacte. Déjà, j'en ai compté plus de *deux cent cinquante* et je sais que beaucoup me manquent encore. Dieu soit donc mille fois béni de nous donner le spectacle si consolant de cette Eglise, née à peine, et qui compte déjà dans son sein des millions d'âmes d'élite qui répandent la bonne odeur de Jésus-Christ partout, autour d'elles !

Ma mission terminée auprès du R. P. Commissaire, je dis adieu aux bons religieux de New-York : un train rapide me lança vers une terre hospitalière, un pays de bénédiction, évangélisé autrefois par nos Pères. Le 24 août, vers neuf heures du matin, je traversai le *Saint-Laurent*, un des plus beaux fleuves du monde et déposé sur l'autre rive, je foulai le sol canadien. Comme les chemins étaient mauvais et la distance à parcourir assez considérable, une voiture, envoyée tout exprès par un vénéré prêtre, tout dévoué à l'OEuvre de Terre-Sainte et que j'avais connu lors de son dernier pèlerinage aux Saints Lieux, m'emmena directement à sa charmante retraite du Cap Rouge, sur les bords du beau fleuve..... C'est lui qui, le lendemain, me présenta à Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de Québec, métropolitain ou supérieur de la province ecclésiastique que forme le Bas-Canada. J'avais près de sa Grandeur, du Ministre Général de notre Ordre, un mandatu conçu en ces termes : « En vertu des présentes et avec le mérite de la sainte obéissance nous mandons au R. P. Frélic de Ghyvelde, Vicaire de notre Custodie de Terre-Sainte, de se rendre au Canada, pour s'entendre avec Nos Seigneurs les Evêques de ce pays, au sujet de la création d'un commissariat de Terre-Sainte et l'établissement, dans leurs diocèses respectifs, de la quête prescrite par les Souverains Pontifes en faveur des Lieux Saints confiés à la garde de nos Religieux et dont les nécessités deviennent de plus en plus urgentes.... »

Monseigneur accepta favorablement cette démarche, prit